

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 674

Artikel: Pour les écoliers

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

graphie féminine dont il a déjà été question ici même. Mme Schwarz-Gagg montra comment la Commission des intérêts professionnels envisageait de s'y prendre pour répondre aux attaques dirigées contre le travail intellectuel des femmes ; elle fera une enquête qui lui permettra d'indiquer de façon précise que, si les étudiantes sont nombreuses, la proportion de celles qui font carrière est bien inférieure. La Commission des questions nationales, ainsi que l'a exposé Mme Quinche, avocate, a cherché à définir ce qui dans nos institutions est spécifiquement suisse, mise au point indispensable au moment où des courants extérieurs se manifestent. Ceux-ci devront être examinés aussi, il s'agira de voir si, tout en maintenant nos caractères spécifiques, il y aurait lieu de les assimiler.

Le Dr. Schatzel, qui au cours de ces années de guerre, s'est consacrée à l'activité d'ent'aide en faveur des femmes universitaires, a mis l'assemblée en face des faits dont sont victimes un grand nombre de nos collègues, les unes ont subi les rigueurs de l'occupation, d'autres ont été déportées ou sinistrées. Il a été possible d'apporter à bon nombre d'entre elles une aide morale ou matérielle, mais cette tâche est loin d'être terminée. Ce fut Mme Eder qui exposa les plans de l'Association pour la période qui s'ouvre, en insistant particulièrement sur l'oeuvre de reconstruction au point de vue intellectuel et sur la reprise des relations avec l'Association internationale des femmes universitaires.

Mme Hegg-Hoffet fut réélue présidente ; Mme Maria Schubiger, Dr en philosophie (Bâle), Mme Heidi Seiler, Dr. en droit (St-Gall), Mme Hélène Pfander, Dr. en droit (Berne) ont été élues membres du Comité ; Mme Pfander en sera la secrétaire. L'Assemblée a pris une résolution en faveur du suffrage féminin.

C'est dans le vieil hôtel de la corporation du Safran qu'eut lieu le déjeuner auquel assistèrent plusieurs représentants des autorités. Les déléguées eurent le plaisir d'y entendre les excellents discours de Mme Zollinger-Rudolf, professeur, première présidente de la section de Zurich et de Mme Speiser, Dr. en droit, de Bâle. Puis, Mme D. Güttermann-Wild, Dr. en philosophie les conduisit à la « Wassertkirche » et au « Fraumünster » et leur donna d'intéressants renseignements sur ces édifices et sur la façon dont ils ont été restaurés.

V. W.

IN MEMORIAM

Arnold Bonard

Notre précieuse et dévouée collaboratrice, Susanne Bonard, vient de faire une perte cruelle : son père, auquel l'unissait une étroite affection, une communauté d'idées, le même travail et



Quelques livres à signaler avant Noël

Tora FEUK : *Britta Bölfja*, roman. Editions J.-H. Jeheber S. A., Genève 1944. Prix: 5 fr.

Ces romans du Nord frappent tous par un trait qui leur est commun : ils sont sombres, d'un dramatique violent. Pour le lecteur de race latine, ils ont encore, entre eux, une autre ressemblance, qui choque leur sens de l'équilibre, leur besoin d'une construction solide : ils ne sont tout simplement pas construits.

L'auteur de *Britta Bölfja* ne fait pas exception à la règle : Tora Feuk — une femme — campe des personnes très vivantes, dont on suit avec un intérêt non dénué d'angoisse l'existence heureuse, et puis, lorsqu'elles sont, si j'ose dire, stabilisées à l'issue de situations terribles qui semblaient inextricables, elle les abandonne presque entièrement pour passer à d'autres, tout aussi nettement en relief d'ailleurs, et qu'un passé tragique rattaché aux premiers.

Docteur, conflits, souffrances physiques et morales au paroxysme, caractères outrés jusqu'à la brutalité, et comme contre-partie, une fraîcheur délicieuse, une poésie mêlée aux plus humbles be-

les mêmes expériences comme les mêmes admirations et les mêmes indignations, est décédé à l'âge de 85 ans, le 18 novembre dernier à Lausanne, après plusieurs semaines de maladie. Si bien qu'à la douleur de perdre son père s'ajoute pour elle le déchirement du départ de celui auquel elle devait, avec sa formation professionnelle, l'initiation à son travail, d'utilles conseils, et un magnifique exemple de probité journalistique, de rigoureuse conscience et d'intégrité morale, exemple que longtemps, avant de connaître notre collaboratrice, nous nous souvenons d'avoir entendu citer dans les milieux lausannois préoccupés de responsabilités sociales.

M. Arnold Bonard était, en effet, un journaliste né, que le démon de ce terrible, mais passionnant métier, avait saisi, alors qu'il débutait dans l'enseignement dans son canton. Rédacteur au *Journaliste vaudois*, maintenant disparu, il dirigea cet organe pendant plus de quinze ans avant l'autre guerre, et surtout fonda en 1895 l'Agence télégraphique vaudoise, qui tint une place importante dans notre vie romande ; correspondant vaudois de l'Agence télégraphique suisse, il collabora encore à de nombreux périodiques, comme au *Dictionnaire historique et géographique suisse*.

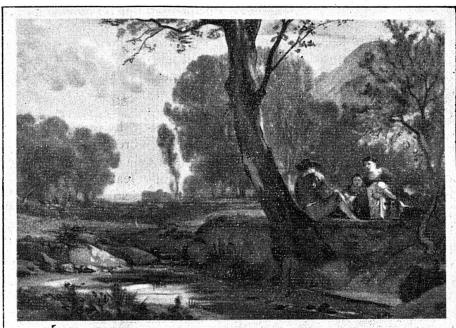
Et étant le père de sa fille, ou si l'on préfère, Susanne Bonard étant la fille de son père, c'est dire qu'il fut un féministe convaincu, et pour

notre cause un ami sûr et fidèle, dont l'appui dans les heures difficiles fut combien de fois précieux aux suffragistes vaudoises, maintenant disparues elles aussi, Antonia Girardet-Vieille, Lucy Du Toit, d'autres encore... Notre *Mouvement*, dont il était un fidèle lecteur, a souvent reçu de lui des appréciations et des encouragements, qui lui furent précieux, venant de cet homme passé maître en journalisme, et dont l'intégrité et la loyauté rendaient doublement significatif tout jugement porté par lui. Aussi tenons-nous, aussi bien à titre personnel qu'au nom de tous nos lecteurs et lectrices, à dire ici à Mme Bonard, à sa sœur qui est aussi sa collaboratrice, et à toute leur famille l'assurance de notre chaude sympathie, comme celle de notre profond regret pour la dure épreuve, qui, en les frappant, nous frappe aussi.

E. Gd.

L'organisation et la protection du travail

Le Conseil d'Etat vaudois a promulgué ou va soumettre au Grand Conseil une série de projets de lois relatifs au statut du travail, à l'organisation professionnelle, à la protection du travail dans les entreprises qui ne sont pas soumises à la loi fédérale sur les fabri-



« Le Repos »
L'une des cartes de Pro Juventute (reproduction d'un tableau de B. Menn) qui se vend au profit des œuvres scolaires.

Cliché Pro Juventute

Pour les écoliers

La vente traditionnelle de Pro Juventute aura lieu principalement cette année en faveur des écoliers et l'on objectera peut-être que les œuvres en faveur des écoliers sont aussi nombreuses que diverses et que, par la force des choses, il a été plus facile de leur venir en aide qu'à un petit enfant et à l'adolescent. Mais n'oublions pas quelle importance cet âge-là revêt pour l'existence tout entière : âge de croissance, sur lequel pèsent les lourdes menaces de la tuberculose et du surmenage ; âge pour lequel le problème de la dentition, du contrôle médical scolaire consiste à une urgence incontestable.

Les plus grandes dépenses du dernier exercice de Pro Juventute ont été faites en faveur de la lutte contre la tuberculose chez les écoliers, et le recrutement des places gratuites a été l'une des principales préoccupations du secrétariat général. Le placement dans des homes et des colonies

de vacances, les parrainages de classes, la collecte de pommes en faveur des enfants de la montagne méritent aussi une mention. L'œuvre des enfants de la Grand'route, qui ne cesse d'attirer de jeunes êtres à une existence vagabonde et misérable, a poursuivi sa bienfaisante activité, et nos jeunes compatriotes de l'étranger sont venus passer des vacances dont ils ont retiré grand profit dans leur pays. La Fondation Pro Juventute a été chargée par la Confédération de venir en aide aux veuves et orphelins ; un service de prévoyance pour jeunes gens difficiles, les bourses d'apprentissage ont continué à apporter une aide fructueuse et bienvenue. On sait enfin que le produit de la dernière collecte de la Fête nationale a été confié à Pro Juventute pour qu'il lui soit possible d'attribuer des subсидes d'apprentissage.

Après ce rapide tour d'horizon, ne pouvons-nous pas compter qu'une fois encore l'appel de Pro Juventute sera entendu ?

ques, dans l'agriculture, et le service de main-

Ce dernier objet sera prochainement discuté par le Grand Conseil. Il intéressera les femmes en ce sens qu'il prévoit des dispositions applicables dans la famille de l'agriculteur (durée du travail, congés), au service domestique, aux gardes-malades.

C'est ainsi que pour le personnel médical des cliniques et des établissements similaires, le projet de loi institue une durée hebdomadaire du travail de 66 à 72 heures. Pour le service de maison, la durée du temps de travail et de présence du personnel serait en moyenne de 14 heures par jour, y compris deux heures pour le repas et la pause de midi. En cas de circonstances spéciales, le personnel peut être appelé à prêter ses services en dehors du travail habituel, pour autant que cela soit sans danger pour sa santé et moyennant une compensation équitable sous forme de congé supplémentaire ou de supplément de salaire. Le personnel de maison aurait droit aux congés suivants : les employés âgés de moins de vingt ans, six après-midi de congé par mois, de quatre heures au moins chacun ; pour les employés âgés de plus de vingt ans, cinq après-midi de liberté par mois, de quatre heures au moins, et un congé par mois de huit heures consécutives ; deux de ces après-midi au moins devront coïncider avec un dimanche.

En ce qui concerne le travail des femmes, l'avant-projet de la loi comprend un article visant le travail des femmes jugé dangereux pour leur santé ; les associations féminines consultées demanderont la suppression de cet article, qui pouvait présenter des dangers pour le droit au travail féminin. Le projet soumis au Grand Conseil ne s'occupe plus que des femmes enceintes qui, sur simple avis, pourront quitter momentanément leur poste de travail ou ne pas se présenter au travail ; elles ne pourront être congédiées pour ce fait. Sauf autorisation médicale, les femmes relevant de couches ne peuvent reprendre le travail avant six semaines ; elles ne peuvent être congédiées pendant cette période, ni pour un terme tombant dans cette période.

Le projet s'occupe également du travail à domicile, prescrit des vacances payées pour tout employé ou ouvrier, quel que soit le mode de rétribution. Pour le service de maison, ces vacances seront de six jours ouvrables après une année de service et douze jours ouvrables après deux ans de service.

Ces dispositions, répétons-le, sont soumises aux délibérations du Grand Conseil, 219 membres, tous masculins, comme on le sait.

B.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

LA RÉSIDENCE Florissant 11 GENÈVE

Tél. 413.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar

Grands et petits salons pour réceptions
160 lits
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

sognes et le pays — la Suède — qui apparaît comme fond avec son charme prenant.

Au point de vue du folklore, ce livre est un trésor par ses scènes de la vie à la campagne chez les grands propriétaires terriens. Il y a la plumeuse d'oiseaux, Eva ; il y a Elma, la voyante, et toute une série de personnages secondaires des plus savoureux. Et l'on se demande à quelle date situer ce roman, et si cette vie rurale, si pleine de rites familiers, est chose d'un passé lointain dont on continue, peut-être dans certaines de ses coutumes ?

Evidemment, le lecteur, de *Britta Bölfja* est amené souvent à penser à Selma Lagerlöf, mais Tora Feuk n'est pas une imitatrice : elle a sa personnalité bien marquée. Quant à la traduction, s'il nous est impossible d'énoncer un jugement sur sa fidélité ou non au texte suédois, nous pouvons dire avec satisfaction qu'à l'entendre de trop d'autres, elle est écrite « en français ».

M.-L. P.

Marc-Constant Grael : *Le flambeau porté*. Ed. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 4 fr. 50.
Une belle idée anime ce roman, en somme fort peu romancé, ce qui est ici un mérite. Il est probable que Solange Fresnay, écartée du suicide par l'intervention de Ramon Avahar, apparut miraculéusement dans la vie qu'elle voulait quitter, éprouvée pour son guide spirituel un sentiment plus tendre que la simple reconnaissance. Mais Ramon ne fait que passer sur le chemin de ceux qui ont besoin d'un secours. Il donne à chacun « quand et comment il faut », du moins telle est son ambition idéale. Une intéressante figure d'apôtre moderne dont la re-

ligion de pitié et d'amour a rompu avec les limites étroites que l'homme a données au dogme chrétien. « Je n'ai jamais cherché à mettre un nom sur mes croyances, dit Ramon Avahar... Les noms diffèrent, la source suprême reste la même ».

La dissertation religieuse mêlée aux propos familiers et quelconques de divers personnages peut déplaire. Mais peut-être est-ce là un moyen valable pour semer le bon grain dans le champ commun, où tous peuvent récolter. Désormais Solange Fresnay portera le flambeau dont la flamme pure résiste à tous les vents.

GRETE VON URBANITZKY : *Après le rêve, la réalité*. Édit. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 6 fr.

L'histoire très attachante d'une époque : celle du second Empire. Cependant les principaux personnages du roman sont natis de la petite ville de Tiszaújfal, en Hongrie, où se passent des épisodes variés. Le magister Rovko, grand faiseur de discours, ambitieux de notoriété et de fortune, a eu la singulière idée, pour conquérir l'une et l'autre, d'inventer une cire à moustache extrêmement durable dans ses effets. Cette singularité s'explique par le fait que la moustache cirée est un des signes distinctifs du régime de Napoléon III. En effet, introduite en France par un complaisant voyageur, le produit de beauté masculin fait son entrée au palais des Tuilleries, bientôt suivi par son inventeur qui profite de l'occasion pour faire connaître Paris à sa femme et à sa fille, la ravissante Iza. L'atmosphère capiteuse de la grande ville monte à la tête des provinciaux comme une fumée de champagne. L'imperatrice Eugénie est dans sa

gloire. De retour dans leur petite Tiszaújfal, les Rovko font figure de héros. Des intrigues se nouent et se dénouent entre les deux pays, au gré d'une politique mouvementée dont les répercussions se font sentir jusque dans la vie quotidienne. Rejetant l'emprise de la vanité paternelle, Lajos, le fils du magister Rovko, s'engage dans la Ligue internationale des ouvriers, instaurée par Karl Marx : « Il y a quelque chose de plus important que la politique d'un pays, il y a l'individu ».

La guerre de 1870 éclate entre la France et la Prusse... Là-bas, dans la petite ville hongroise, on tend l'oreille, les esprits s'éveillent... Et c'est encore la jeune voix de Lajos, vibrante de confiance, qui exprime ce que tous espèrent du plus profond de leur cœur : « Le moment doit venir, et il viendra, où tous les hommes seront libres et heureux dans une Europe meilleure, mieux organisée. Je crois en elle, et je pense qu'il vaut la peine de lutter pour cet idéal ». R. G.

Y. von TERCH : *Où allons-nous ?* Trad. de l'allemand par Marc Biéhard. Éditions J.-H. Jeheber, Genève.

Quelque part en Europe, un jeune homme, soldat par nécessité, reçoit son ordre de marche. Il affronte la guerre pour la première fois. Deux femmes sont dans sa vie : sa mère et une jeune fille qu'il reviendra épouser entre deux combats. Après deux ans d'une existence qui n'a plus de sens — on ne sait plus que souffrir — le soldat meurt du typhus. La jeune femme, elle, de sa condition bourgeoise est tombée à celle d'ouvrière dans une usine de munitions. Elle a tout supporté parce qu'elle attendait le retour de